

Ecole Élémentaire Jules Ferry 59261 WAHAGNIES

Protocole applicable à partir du 08 juin 2020 jusqu'au 03 juillet 2020

(= Réactualisation du protocole en vigueur depuis le 11 mai 2020)

Compte-tenu des nouvelles directives de l'Institution datant du 28 et 29 mai 2020 souhaitant une reprise à 100 pour 100 d'un maximum d'élèves, et compte tenu des contraintes liées au protocole sanitaire (groupe de 15 élèves maximum), aux possibilités matérielles (locaux) et de personnels d'encadrement (professeurs des écoles et personnels municipaux), un nouveau protocole a été défini.

De ce fait, pour permettre la possibilité d'un retour à 100 pour 100 d'élèves, nous avons choisi de privilégier les classes charnières de CP et de CM2.

Un sondage téléphonique a été réalisé pour connaître la volonté des familles concernant le retour de ces élèves.

Réponses au sondage du 29 mai 2020 :

	CP (39 élèves inscrits)	CM2 (20 élèves inscrits)
Retour des élèves à temps complet	20 réponses positives 17 réponses négatives	18 réponses positives 2 réponses négatives

1) Conditions d'accueil des élèves : RAPPEL

- compte tenu du protocole sanitaire de l'Education Nationale **du 30 avril 2020**

- ∞ il faut maintenir la distanciation physique
- ∞ il faut appliquer les gestes barrières
- ∞ il faut limiter le brassage des élèves
- ∞ il faut nettoyer et désinfecter les locaux et le matériel
- ∞ il faut former, informer, communiquer

- compte tenu de la circulaire **du 4 mai 2020**

- compte tenu des réponses au sondage des familles concernant le retour de leur enfant à l'école (basé sur le volontariat)

- compte tenu de l'intervention du Premier Ministre le 28/05/2020 et du Ministre de l'éducation Nationale le 29/05/2020

A → Schéma général d'accueil :

Le schéma général d'accueil **est inchangé** pour les élèves de CE1, CE2, CM1 ; il est également **inchangé** pour les élèves qui font partis du groupe des enfants de personnels prioritaires.

Le schéma général d'accueil des élèves de CP et de CM2 est le suivant :

- compte tenu du nombre d'élèves qui reviennent à temps plein : **2 groupes pour chaque niveau**. Un professeur des écoles a été nommé en renfort pour l'encadrement pédagogique (madame Dance), elle interviendra dans chaque

groupe, une semaine sur deux ; une prise en charge municipale est instaurée pour chaque groupe, une semaine sur deux.

Tableau d'alternance des groupes en CP:

CP		lundi	mardi	jeudi	vendredi
<i>Semaine 1</i> <i>Du 08/06</i>	CP1	<u>Me Bigant</u>	<u>Me Bigant</u>	<u>Me Bigant</u>	<u>Me Bigant</u>
	CP2	<u>Mr Palicki</u>	<u>Mr Palicki</u>	<u>Me Dance</u>	Personnel municipal
<i>Semaine 2</i> <i>Du 15/06</i>	CP1	<u>Mr Palicki</u>	<u>Mr Palicki</u>	<u>Me Dance</u>	Personnel municipal
	CP2	<u>Me Bigant</u>	<u>Me Bigant</u>	<u>Me Bigant</u>	<u>Me Bigant</u>
<i>Semaine 3</i> <i>Du 22/06</i>	CP1	<u>Me Bigant</u>	<u>Me Bigant</u>	<u>Me Bigant</u>	<u>Me Bigant</u>
	CP2	<u>Mr Palicki</u>	<u>Mr Palicki</u>	<u>Me Dance</u>	Personnel municipal
<i>Semaine 4</i> <i>Du 29/06</i>	CP1	<u>Mr Palicki</u>	<u>Mr Palicki</u>	<u>Me Dance</u>	Personnel municipal
	CP2	<u>Me Bigant</u>	<u>Me Bigant</u>	<u>Me Bigant</u>	<u>Me Bigant</u>

Répartition des élèves de CP par groupes :

CP 1	CP 2
Chokoté Lylou	Bourgin Gabin
Delbé Gary	Debauche Lia
Degardin Thiméo	Delbé Géry
Delcloque Lucy	Ducrocq Nolan
Ducrocq Noa	Alary Collyne
Dugardin Lyess	Delbé Rosy
Durieux Bastien	Desplanque Mayrine
Grzebezyk Léo	Deville antoine
Jouret Léonie	Lequin Elliott
Elena Konarkowska	Mlakar Lisa

Tableau d'alternance des groupes en CM2:

CM2		lundi	mardi	jeudi	vendredi
Semaine1 Du 08/06	CM2 A	<u>Me Rouault</u>	<u>Me Novion</u>	<u>Me Rouault</u>	<u>Me Rouault</u>
	CM2 B	<u>Me Legrand</u>	<u>Me Legrand</u>	Personnel municipal	<u>Me Dance</u>
Semaine 2 Du 15/06	CM2 A	<u>Me Legrand</u>	<u>Me Legrand</u>	Personnel municipal	<u>Me Dance</u>
	CM2 B	<u>Me Rouault</u>	<u>Me Novion</u>	<u>Me Rouault</u>	<u>Me Rouault</u>
Semaine 3 Du 22/06	CM2 A	<u>Me Rouault</u>	<u>Me Novion</u>	<u>Me Rouault</u>	<u>Me Rouault</u>
	CM2 B	<u>Me Legrand</u>	<u>Me Legrand</u>	Personnel municipal	<u>Me Dance</u>
Semaine 4 Du 29/06	CM2 A	<u>Me Legrand</u>	<u>Me Legrand</u>	Personnel municipal	<u>Me Dance</u>
	CM2 B	<u>Me Rouault</u>	<u>Me Novion</u>	<u>Me Rouault</u>	<u>Me Rouault</u>

Répartition des élèves de CM2 (*)par groupes :

Groupe A	Groupe B
Boulouh Mohamed	Bourgin Eliott
Cappe Léonie	Mondot Olivia
Delbe Ethan	Delhay Léa
Descamps Mattéo	Drappier Lola
Sara Terras Ronan	Kic Julie
Lepage Rachel	Maerten Clément
Pollet Louis	Sautier Lucas
Rappasse Lilou	Mickiewicz Eléa
Dekeuster Ilhame	Ducrocq Nael

(*) deux élèves de CM1 intègrent le groupe des CM2 pour soulager le groupe CE2/CM1.

En alternance, les élèves de CP et CM2 ont 4 jours de classe sur une semaine, 3 jours de classe la semaine suivante et une journée de garderie avec du personnel municipal.

B → tableau de planification hebdomadaire pour l'ensemble des groupes :

A partir du 8/06/2020	lundi	mardi	jeudi	vendredi	
CP1 =10*	me Bigant	me Bigant	me Bigant	me Bigant	niveau 2
CP2=10*	mr Palicki	mr Palicki	Remplaçant me Dance	<i>personnel municipal</i>	niveau 2
CM2 A=9*+ 2 CM1	me Rouault	décharge me Novion	me Rouault	me Rouault	niveau 2
CM2 B=9*	me Legrand	me Legrand	<i>personnel municipal*</i>	Remplaçant me Dance	niveau 2
CE1/CM1 =13	distanciel	distanciel	me Legrand	me Legrand	niveau 1
CE2/CM1= 15	distanciel	distanciel	mr Palicki	mr Palicki	niveau 1

2) Application des règles sanitaires fixées par les autorités de l'état (Protocole sanitaire) à respecter par l'équipe éducative et la collectivité locale : RAPPEL

A → Accueil scolaire dans le bâtiment niveau II : EN AMONT

- 6 classes sont destinées à l'accueil scolaire des élèves, elles sont d'une surface supérieure à 50 mètres carrés ;
- matériel réduit dans les classes : tables et chaises au même nombre que les élèves accueillis ;
- Chacun des 2 groupes de CP et chacun des 2 groupes de CM2, ont une classe attribuée au niveau II (4 classes);
- les groupes de CE1/CM1 et CE2/CM1, ont chacun une classe au niveau I.

- nettoyage et désinfection opérés des locaux (chaque classe, couloir, toilettes, bureau de direction) avant la reprise ;
- toilettes filles et toilettes garçons sont équipés de 2 dévidoirs de papier toilettes, d'un dévidoir de papier pour l'essuyage des mains ; de deux distributeurs de savon ; (garçons) 3 urinoirs, deux étant condamnés pour la distanciation sociale ; des marquages au sol à 1 m de distance ont été tracés dans le couloir, pour l'attente des élèves.

- un porte manteau sur trois est utilisé : 1 m d'écart
- un marquage au sol dans le couloir est effectué, pour la distanciation avant l'entrée dans la classe : 1 m d'écart

B → Accueil scolaire dans le bâtiment niveau II : EN AVAL (RAPPEL)

- le matériel scolaire est apporté par l'élève, l'élève repart le soir avec son matériel.
- les classes sont aérées aux entrées et sorties d'élèves (récrés, midi, soir).
- un pistolet désinfectant et chiffon à disposition dans chaque classe.
- une boîte de mouchoirs apportée par l'élève qui reste dans le cartable.
- un employé municipal reste à demeure dans l'école pour effectuer le nettoyage des toilettes, après chaque passage, nettoyage des poignets de porte, les portes manteaux, des zones de contact plusieurs fois par jour.
- nettoyage complet et quotidien des salles de classe, des toilettes, du couloir, du bureau de direction, en fin de journée.
- les enseignants porteront un masque ou une visière, qu'ils renouvelleront en milieu de journée.
- les élèves ne sont pas obligés de porter un masque, mais peuvent en être équipés par leur famille.

C → Rôle des parents dans l'application des consignes sanitaires : (RAPPEL)

- Les parents sont des acteurs associés à l'apprentissage des gestes barrières par leur enfant ;
- Ils doivent fournir des mouchoirs en papier ;
- Ils doivent surveiller l'apparition des symptômes chez leur enfant, la surveillance de la température est quotidienne ;
- Ils doivent informer l'école en cas de maladie;
- Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'école, toutes les demandes sont à faire par téléphone.
- Les parents seront informés si nécessaire d'un problème de santé de leur enfant, celui-ci sera mis à l'écart avec un masque sous la surveillance d'un adulte ; ils devront venir rechercher leur enfant rapidement.

3) Conditions organisationnelles : entrées, récréations, sorties

A → l'entrée des élèves à l'école : accueil échelonné (schéma général à partir du 08/06)

Rappel : Port du masque pour les enseignants

L'accueil des élèves s'étalera de 8h20 à 8h40.

La directrice est à l'entrée veille au respect de la distanciation.

Les élèves arrivent à l'école, empruntent une boucle de circulation avec un sens de circulation ; l'entrée se trouve à côté du bâtiment niveau I, un marquage au sol permet d'être en file d'attente. Les élèves accompagnés d'un seul parent au maximum, suivent cette boucle jusqu'au portail, et entrent dans l'école, à ce moment contrôle de la température corporelle par un agent des services municipaux. Les accompagnants éventuels quittent les lieux en suivant la boucle.

Les élèves de CP et CM2 feront l'accueil dans la cour du niveau II ; les élèves de CE1, CE2 et CM1 feront l'accueil dans la cour du niveau I ; les enseignants assurent la surveillance, et le respect des consignes sanitaires.

Au niveau II : les élèves (CP et CM2) entrent et vont dans la cour. Cinq espaces ont été définis par un marquage au sol : Espace : le préau et la cour partagée en 4 grands espaces.

40 élèves sont attendus à ce niveau : 8 élèves maximum par espace délimité.

Au niveau I : 27 élèves, CE1/CM1 et CE2/CM1, sont attendus à ce niveau ; se répartir sur l'ensemble de la cour.

B → la récréation : limitation du brassage des élèves et récréations décalées :

- à partir du 08 juin 2020 : les 2 groupes de CP sortent en premier à 10h (15h) ; les groupes se suivent et passent l'un après l'autre aux toilettes, se lavent les mains, se répartissent dans la cour, maximum 4 par espace ; rentrée en classe à 10h15 (15h15) (un groupe après l'autre), après re-passage aux toilettes et lavage des mains.

Les 2 groupes de CM2 sortent à 10h20 (15h20) ; les groupes se suivent et passent l'un après l'autre aux toilettes, se lavent les mains, se répartissent dans la cour, maximum 4 par espace; rentrée en classe à 10h35 (15h35) , un groupe après l'autre, après re-passage aux toilettes et lavage des mains.

- au niveau I : sortie des élèves à 10h10 (15h10) ; les deux groupes se suivent et passent l'un après l'autre aux toilettes, se lavent les mains, se répartissent dans la cour. ; rentrée en classe à 10h25 (15h25) , un groupe après l'autre, après re-passage aux toilettes et lavage des mains.

Ces décalages d'horaires permettent à l'agent municipal d'assurer le nettoyage des toilettes du niveau I et du niveau II après le passage des élèves.

C → Les sorties :

Elles ont lieu à 11h30 et 16h30, les groupes se suivent sans se croiser, et sortent.

4) Organisation pédagogique :

A → travail en présentiel/travail en distanciel : principes

Comme il est institué dans **la circulaire du 4 mai 2020**, « *les professeurs qui assurent un service complet en présentiel, ne sont pas astreints à l'enseignement à distance* ».

Tableau de présence et distance des professeurs :

A partir du 08 juin 2020	niveaux	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
me Bigant	CP	Présentiel	Présentiel		Présentiel	Présentiel
mr Balloy	CP CE1	Distanciel	Distanciel		Distanciel	Distanciel
me Legrand	CM2 CE1 CM1	Présentiel	Présentiel		Présentiel	Présentiel
mr Palicki	CE2 CM1	Présentiel	Présentiel		Présentiel	Présentiel
me Huzio	CE2 CM1	Distanciel	Distanciel		Distanciel	Distanciel
me Rouault	CM2 CM1	Présentiel	Direction		Présentiel	Présentiel
me Novion	CM2 CM1		Présentiel			
Me Dance	CP CM2				Présentiel	Présentiel

Selon ce principe : monsieur Balloy et madame Huzio deviennent les référents pour le travail de tous les élèves en distanciel.

Les élèves en distanciel recevront donc le travail de leur niveau de classe par monsieur Balloy pour le CP et le CE1 et madame Huzio pour le CE2 et le CM1.

Absence d'un professeur en présentiel :

Les familles seront averties soit directement (au portail, soit par téléphone) de l'absence du professeur. Il leur sera demandé de ne pas mettre leur enfant à l'école ou de venir le rechercher.

En fonction du nombre d'élèves qui resteront, ils seront inclus dans le groupe classe présent.

Les services de l'inspection seront avertis pour demander un remplaçant.

Les services municipaux seront également avertis pour l'intégration de ces élèves, selon leur nombre au groupe « enfants de personnel prioritaire »

B → Rappel des gestes barrières et de la sécurité sanitaire

- dès l'arrivée des élèves en classe **à partir du 08/06/2020 pour tous les élèves, un temps sera à nouveau consacré aux rappels des gestes barrières** ; aux règles de distanciation à l'école, dans la classe, les couloirs, aux toilettes, dans la cour de récréation, aux entrées et aux sorties et au respect impératif de ces règles ; explicitation quant à l'importance du lavage des mains et de la fréquence de ces lavages.

C → Poursuite de la scolarité

- bilan de la situation de chaque élève au retour de ce confinement : sur le plan psycho-affectif ; on laissera s'exprimer les élèves au sujet du confinement, de ses causes et conséquences, et du retour à l'école (écoute, dialogue, explications à propos de cette situation, du vécu personnel) ;
- bilan de la situation des acquis scolaires des élèves au retour de ce confinement ;
- vigilance quant au décrochage scolaire : un cahier d'appel sera mis en place pour les élèves en présentiel, mais aussi en distanciel.

D → Rendez-vous avec les familles :

Ils se feront uniquement par téléphone.

Ce protocole est établi de manière définitive jusqu'au 3 juillet 2020 inclus.